



Certaines appellations sont, de fait, dans l'ombre des grandes! Elles sont d'autant plus méritantes et font preuve de caractère et d'innovation, parfois pour la survie d'autres fois pour démontrer maîtrise et savoir-faire. Et ça marche!

**1er**  
de la liste



**Ouverture du ban avec le vin du roi HENRI IV, Béarnais roi de France et de NAVARRE du XVI s.: le jurançon.**

Produit sur plus de 1000ha de vignes, 25 communes, dressées sur les coteaux pentus des versants nord des Pyrénées, ce nectar royal est historique aussi de par le fait de sa date d'AOC: 1936, une des premières.

Le mot « juransoo » date du Moyen Age, mais les Romains avaient tiré les premiers il y a pratiquement 20 siècles.

Les premières transactions de ce vin doré sont notées dans les cahiers de l'abbaye ST Vincent à Lucq de Béarn, en l'an 988. C'est après l'installation des nobles du Béarn à Pau et la charte des Fors de Morlas en 1220 que le manseng (mansenc à l'époque) apparaît et que le vignoble prend son essor.

La vraie reconnaissance date du XVIème avec la personnalité de Henri d'Albret, père de la Jeanne du même nom, maîtresse du bon roi, ainsi que la notion de cru suivant la valeur des parcelles déjà! Il s'agit de la première tentative de classement, celle en vigueur de nos jours venant du Portugal sous l'égide du Marquès de Pombal.

Cépages éligibles: petit et gros manseng, petit et gros courbu, lauzet et camaralet.

Nota: le rouge du secteur est le Vin de Béarn.



**2me**  
de la liste

[www.hymao.fr](http://www.hymao.fr)

Autre terroir relativement peu étendu, lui aussi reconnu et structuré dès le XVI me siècle: le jura.

Pline le jeune en parle déjà au 1er siècle avant notre ère, le jura est décrit dans les écrits historiques d'Arbois dès le xème s. mais c'est à Château-Châlon et Salins-les-Bains qu'on y précise la culture au XVIème.

Les 14 cépages autorisés et les quantités sont fixés en 1732. Les exploitants et promoteurs sont comme partout les nobles et les religieux pendant plus d'un siècle.

Le phylloxéra atteint le vignoble en 1879 et en 1895 tout est infecté. Finalement c'est un Jurassien, Alexis Millardet (1838-1902), qui pose les principes du greffage des plants sur souches américaines, n'en déplaise à Johnny c'est grâce au Jura qu'il peut déguster aujourd'hui!

L'appellation c'est: 2000ha (20 000 à la fin du 19ème s.), 5 cépages: melon (chardonnay), poulsard, pinot noir, savagnin et trousseau; 200 exploitations, 6 AOC en vins blancs secs ou effervescents, rouges et rosés, vin jaune, vin de paille, macvin.

Les hommes: Louis PASTEUR, Alexis MILLARDET, Alexis ARPIN (AOC de 1936), Joseph GIRARD (créateur AOC), 1906= création de la 1ère coopérative viticole (calquée sur les fruitières fromagères à Arbois)